

MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 28 MARS 2014

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-Pierre ANDEOL, maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections et a déclaré installer Hélène SYLVESTRE, Mathieu BEGOU, Rudy SYLVESTRE, Denis GAUDIN, Michelle EYRAUD, Jean BOURGEOIS, Sylvie DERVILLE, Jérôme FLON, Jean-Pierre ANDEOL, Ivan SICHOUC, Reymonde BELLE.

Election du Maire

M. Jean-Pierre ANDEOL, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Le président, après avoir donné lecture des articles L. 2122-7, L. 2122-8 et L. 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 de ce code.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires. Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Nombre de bulletins : 10

Bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Jean-Pierre ANDEOL, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire et a été installé. Il a déclaré accepter exercer cette fonction.

Monsieur le maire procède à la détermination du nombre d'adjoint. Le conseil municipal, après délibération, fixe le nombre d'adjoint à deux.

Election du 1^{er} adjoint

Il est ensuite procédé, dans les mêmes formes et sous la présidence du M. Jean-Pierre ANDEOL, à l'élection du 1^{er} adjoint. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 10

Bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Mme SYLVESTRE Hélène, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

Election du 2nd adjoint

Il est ensuite procédé, dans les mêmes formes et sous la présidence du M. Jean-Pierre ANDEOL, à l'élection du 2nd adjoint. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 10

Bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

M. FLON Jérôme ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé second adjoint et immédiatement installé.

Nomination dans les commissions municipales :

Commission Voirie : Jean-Pierre ANDEOL – Jérôme FLON – Mathieu BEGOU –
Hélène SYLVESTRE

Commission Urbanisme : Jean-Pierre ANDEOL – Hélène SYLVESTRE – Jérôme
FLON

Commission Eau/Assainissement : Jean-Pierre ANDEOL – Jérôme FLON, Denis
GAUDIN - Mathieu BEGOU - Hélène SYLVESTRE

Commission Finances : Jean-Pierre ANDEOL – Hélène SYLVESTRE - Sylvie
DERVILLE

Commission Electricité : Jean-Pierre ANDEOL – Ivan SICHOUIC - Denis GAUDIN

Commission Scolaire : Jean-Pierre ANDEOL – Jérôme FLON – Mathieu BEGOU

Commission Animation : Jean-Pierre ANDEOL – Rudy SYLVESTRE – Michelle
EYRAUD – Jérôme FLON

Commission Agriculture : Jean-Pierre ANDEOL – Rudy SYLVESTRE – Mathieu
BEGOU – Jérôme FLON

Commission Actions Sociales : Jean-Pierre ANDEOL – Michelle EYRAUD,
Reymonde BELLE, Hélène SYLVESTRE, Jérôme
FLON

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Maire – Hélène SYLVESTRE, Michelle EYRAUD, Reymonde BELLE

Suppléant : Sylvie DERVILLE

Elections aux Etablissements Publics Intercommunaux :

| Organismes | Titulaires | Suppléants |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| CCVD / Conseil Communautaire | Jean-Pierre ANDEOL | Jean BOURGEOIS |
| Syndicat Départemental d'Electricité de la Drôme | Jean-Pierre ANDEOL | Ivan SICHOUIC |
| Syndicat de Télévision | Jean-Pierre ANDEOL | Jérôme FLON |
| Syndicat Mixte des Eaux Drôme-Gervanne | Rudy SYLVESTRE Mathieu BEGOU | Jean-Pierre ANDEOL Jérôme FLON |
| Regroupement Pédagogique Scolaire | Jérôme FLON Jean-Pierre ANDEOL | |

Nominations des correspondants / Référents :

Correspondant « Défense » : Jérôme FLON

Correspondant « Sécurité Routière » : Hélène SYLVESTRE – Reymonde BELLE

Correspondant « Karst – Vallée de Gervanne » : Jean-Pierre ANDEOL – Mathieu
BEGOU

Correspondant « Boucles de randonnées pédestres » : Sylvie DERVILLE

Fin de séance : 20h30